ᑲᑐᑎᓗᒍ ᓄᓇᕗᑦ ᐱᕈᖅᐸᓕᐊᑎᓪᓗᒋᑦ
Building Nunavut Together
Nunavuliuqatigiingniq
Bâtir le Nunavut ensemble

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Les restrictions en matière de santé publique sont levées à Kinngait et Iqaluit, le port du masque est obligatoire sur tout le territoire

Iqaluit, Nunavut (7 juin 2021) - L'administrateur en chef de la santé publique du Nunavut, le Dr Michael Patterson, a annoncé aujourd'hui des modifications concernant les mesures de santé publique pour la COVID-19 en vigueur à Kinngait et à Iqaluit.

« Comme personne ne reste en isolement à Kinngait, que le nombre de cas de COVID-19 à Iqaluit a diminué et que les nouveaux cas dans la ville sont limités aux maisons où le virus est déjà actif, il n'y a pas de danger à assouplir les mesures dans les deux collectivités », a déclaré le Dr Patterson.

À Kinngait, à compter du jeudi 9 juin, les rassemblements à l'intérieur du domicile peuvent compter 15 personnes en plus des membres du ménage et les rassemblements extérieurs de 100 personnes au maximum sont autorisés. Il est fortement recommandé aux gens de limiter leurs cercles sociaux. Les établissements de soins de longue durée, les centres de soins continus, les pensions de famille et les centres de santé peuvent autoriser un maximum de deux visiteurs de la famille immédiate, par résident, avec obligation de porter un masque.

Les garderies et les écoles peuvent ouvrir au stade 2 du *Plan de réouverture des écoles du Nunavut 2020-2021*. Les bureaux gouvernementaux et les entreprises privées peuvent également ouvrir en respectant le port de masques et la distanciation physique. Les rassemblements intérieurs pour les groupes de soutien et les consultations de groupe peuvent être rouverts pour un maximum de 20 personnes et les rassemblements publics intérieurs, y compris dans les lieux de culte et les stades, peuvent avoir lieu pour un maximum de 50 personnes ou 50 % de la capacité de l'installation, le chiffre le plus bas étant retenu. Le port du masque demeure obligatoire dans les lieux publics intérieurs (y compris les bureaux) et à moins de 2 mètres d'une autre personne. Les services de restauration et les établissements autorisés peuvent ouvrir dans le cadre de leurs activités habituelles, mais à 50 % de leur capacité d'accueil.

À Iqaluit, à partir du vendredi 11 juin, les services personnels tels que les salons de coiffure et de beauté peuvent ouvrir, le port du masque est obligatoire. Les déplacements à l'intérieur et à l'extérieur de la ville continuent d'être restreints, et le port du masque demeure obligatoire dans les lieux publics intérieurs (y compris les bureaux) et à moins de 2 mètres d'une autre personne. À la lumière de l'annonce de ce matin concernant l'exemption d'isolement pour les voyageurs vaccinés, à partir du 14 juin, les voyageurs entièrement vaccinés qui quittent Iqaluit n'auront plus besoin de s'isoler à leur destination d'arrivée, dans le territoire.

De plus, à partir du 14 juin, le port du masque sera obligatoire dans toutes les collectivités du territoire, partout et à tout moment où la distanciation physique ne peut être maintenue.

Les cliniques de vaccination se poursuivent dans tout le Nunavut. Appelez votre centre de santé pour prendre rendez-vous. Le vaccin est sûr, efficace et constitue notre meilleure défense contre la COVID-19.

Quiconque a des raisons de croire avoir été exposé à la COVID-19 doit contacter le service de téléassistance COVID-19 au 1-888-975-8601, entre 10 h et 18 h HNE, ou en informer son centre de santé communautaire, puis s'isoler immédiatement à domicile pour une période de 14 jours. Veuillez ne pas vous présenter à votre centre de santé.

Pour toutes les dernières informations, rendez-vous sur www.gov.nu.ca/fr.

###

Relations avec les médias :

Chris Puglia
Directeur intérimaire des communications
Ministère de la Santé
867-975-5949
cpuglia@gov.nu.ca

ᐱᓕᕆᔨᒃ ᑐᓴᐅᒍᓐᓇᖅᑐᑦ ᐱᔾᐅᔨᓴᓇᖅᑐᖓᓄᑦ ᐃᓄᐃᑎᑐᑦ, ᖃᐅᔨᓪᓗᒍᑐᑦ, ᐃᓄᐃᓕᓇᖅᑐᓂ ᐅᐃᒪᑎᑐᑦᓯ ᐅᓕᓂ, *www.gov.nu.ca*.
News releases are available in Inuktitut, English, Inuinnaqtun and French on *www.gov.nu.ca*.
Tuhaqtaghat ittut Inuktitut, Qablunaatitut, Inuinnaqtun Uiviititullu talvani *www.gov.nu.ca*.
Les communiqués de presse sont disponibles en inuktitut, en anglais, en inuinnaqtun et en français au *www.gov.nu.ca.*